



Communiqué de presse



PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

Toulouse, le
4 mars 2020

Élections municipales, communautaires et métropolitaines 2020 : information liée au grammage des circulaires et bulletins de vote

La préfecture de Haute-Garonne attire l'attention des candidats aux élections municipales, communautaires et métropolitaines 2020 sur le grammage des circulaires et bulletins de vote :

Eu égard aux contraintes pesant sur l'approvisionnement en papier d'un grammage de 70 grammes par mètre carré, les circulaires et bulletins de vote des candidats aux élections municipales pourront faire l'objet d'une impression sur du papier dont le grammage sera compris entre 60 et 80 grammes par mètre carré.

Contacts Presse

Marie LATREILLE DE
FOZIERES
☎ 06.45.89.72.16
☎ 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU
☎ 07.85.02.55.71
☎ 05.34.45.38.31

communication@occitanie.gouv.fr

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

*Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de
presse à l'adresse
suivante :*

www.haute-garonne.gouv.fr/communiques

